



**FOND DE PLAN**

- 350 Courbe de niveau
- Parcelle cadastrale / immeuble
- Objet du dossier de modification ponctuelle

**PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL**

suivant RGD du 08 mars 2017 concernant le contenu du PAG d'une commune

- Délimitation de la zone verte
- Délimitation du degré d'utilisation du sol
- Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées :**
  - Zones d'habitation**
    - HAB-1 zone d'habitation 1
  - Zones mixtes**
    - MIX-v zone mixte villageoise
  - BEP Zone de bâtiments et d'équipements publics
- Zone verte :**
  - AGR Zone agricole
  - VIT Zone viticole
  - VIT-HR Zone viticole Haff Reimech
- Zones superposées :**
  - Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal**
  - secteur protégé de type "environnement construit"
  - construction à conserver
  - petit patrimoine à conserver / mur à conserver
  - gabarit d'une construction existante à préserver
- Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives :**
  - à l'aménagement du territoire
  - Plan d'aménagement global "Haff Réimech" (Ministère De l' Energie et de l' Aménagement du territoire, (RGD du 6 mai 2022 modifiant le RGD du 10 avril 1997, Mémorial A n° 245 de 2022)
  - à la gestion de l'eau
  - Zone inondable 2021 (source : HQ100, Administration de la gestion de l'eau, RGD 30 mars 2022)

**PAG en vigueur et Projet de modification du PAG - MP6**  
**Administration communale de Schengen**  
 Localité de Remerschen



DATE: 03/10/2022

E225767/xx22e104.dwg - Rév. 1  
 Fond de plan: PCN(2019)

Administration du Cadastre et de la Topographie (Copie et reproduction interdites)



ECHELLE : 1/2500 ème